N° 56

FRC 26899

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Case FRC 23537

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR PERRÉE (de Grandville),

Dans la séance du 18 brumaire an 7, en présentant deux ouvrages du citoyen Lescalier.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

J'AI l'honneur de présenter au Conseil un ouvrage intéressant sous les rapports de la marine & du commerce maritime.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La seconde offre un dictionnaire en deux volumes in-4° : on y voit les définitions de tous les termes de la marine français traduits en anglais.

THE NEWBERRY LIBRARY

La première contient, dans un volume de même format ; un gloſſaire des termes de commerce maritime, de denrées & productions exotiques, de poids & meſures étrangers, dans l'idiome maritime français & anglais.

Ce volume préſente encore une collection de vingt-deux planches. Le ſtyle des objets gravés répond à leur propriété fixée par les termes du dictionnaire : ainſi la démonſtration ajoute à l'intelligence des mots.

Toutes les figures de même eſpèce étant faites ſur une même échelle, il en réſulte que les modèles de différens genres, vus en perſpective, ſe préſentent ſous leur grandeur relative.

Toutes les pièces de conſtruction, de charpente, & autres, ont auſſi les proportions qu'elles doivent garder entre elles.

Ainſi l'œil & la penſée ſe réuniſſent pour comparer les choſes avec le mot convenu & la propriété démontrée.

A l'aide de cet ouvrage, il eſt facile de faire ſoi-même un cours de conſtruction, de mâture, de grément, de voilerie, de canonnage, & ſur-tout de manœuvre.

L'auteur a été en même temps le deſſinateur ; par-tout il a réuni la vérité des termes à la juſteſſe des belles proportions.

Cet ouvrage n'offre pas les charmes de la littérature : tout y parle le langage du marin ; ſes premiers élémens ne ſont familiers que dans les ports ; là ſe compoſent ces chefs-d'œuvre des ſciences & des arts, objet d'étonnement & d'admiration, agens de deſtruction & de proſpérité, dont la main d'un ſeul homme dirige le mouvement ſur les mers.

Ici ſe complique encore l'idiome maritime. Les dénominations comprennent les cauſes & les effets, mais avec ce laconiſme de commandement qui précipite la rapidité de l'exécution.

Ce n'eſt que dans les ports & ſur les eſcadres qu'on peut apprendre cette langue, pour en fixer les élémens dans un ouvrage deſtiné à l'inſtruction ; encore falloit-il

combattre la variation & la corruption d'étymologie à l'égard de certains termes qui diffèrent dans les ports militaires & dans ceux du commerce, & plus encore entre ceux du Ponant & ceux de la Méditerranée : cependant les convenances réuniſſent ſouvent les marins de ces divers ports. C'eſt donc rendre à la patrie un ſervice important que de leur offrir un vocabulaire d'où naîtra l'uniformité d'idiome dans tous les ports & ſur les flottes de la République.

Si cette différence exiſte dans la marine françaiſe, elle ſe remarque ſous d'autres rapports dans la marine britannique.

Ces ſifflemens ſuſcités par la ſuite de pluſieurs conſonnes dans le même mot ont été bannis de la capitale : l'art de gliſſer ſur un grand nombre de lettres ſans les prononcer eſt dû à la partie la plus policée de la nation. Cet art n'eſt pas connu dans les ports d'Ecoſſe & d'Irlande, dont le langage, qui conſerve toute ſa rudeſſe, eſt ſouvent mépriſé par les officiers de la marine britannique.

Bien des mots ont auſſi pluſieurs ſignifications très-oppoſées ; le ſens de la phraſe détermine leur propriété.

Les nations de l'Europe ſont à peu près d'accord ſur la prononciation des voyelles ; leur ſon varie perpétuellement dans la langue anglaiſe, &, par une indéfiniſſable bizarrerie, l'uſage contredit ſans ceſſer l'enſeignement.

Il falloit une connoiſſance approfondie des deux langues, & ſur-tout de leurs idiomes maritimes, pour entreprendre un ouvrage utile aux marins des deux nations, & aux traducteurs des ouvrages de marine & de voyages de mer, où ſe trouvent des obſervations & des découvertes qu'il importe de rendre publiques, bien plutôt que ces productions délirantes, effets de l'oiſiveté & de la corruption des grandes cités.

Il y a près de trente ans que le citoyen Leſcalier a entrepris l'ouvrage qu'il vient de publier ; il eſt le fruit de ſes études dans nos ports, de ſes longs voyages, de ſes obſervations dans les ports étrangers, & de ſa conſtance à

naviguer sur des bâtimens de la marine anglaise & du commerce. Là seulement il pouvoit acquérir la connoissance parfaite du langage des marins anglais.

Il paye aujourd'hui le tribut de sa reconnoissance aux facilités que lui donna le gouvernement français en différentes circonstances.

C'est par sa recommandation qu'il a trouvé tous les secours & les renseignemens possibles chez les personnes attachées au service de la marine française & de la marine anglaise.

Les ministres des deux nations contribuèrent à perfectionner ce vocabulaire : lord Sandwich par ses conseils ; le citoyen Fleurieu par ses connoissances rares en cette partie. Nouvel hommage à rendre à l'amour des sciences, passion consolante, étrangère aux rivalités des peuples.

Le citoyen Lescalier, employé dès sa jeunesse dans l'administration de la marine, a passé successivement par tous les grades. Il fut envoyé à Saint-Domingue en 1764 ; commissaire à Toulon, à la Grenade ; ordonnateur aux colonies hollandaises de la Guiane, pendant le temps qu'elles ont été en possession de la France ; ordonnateur à Cayenne : par-tout il a porté l'activité de l'administrateur, l'œil observateur du philosophe. C'est sur-tout aux Indes orientales qu'il a donné la preuve de son dévouement à la cause de l'humanité.

L'avidité avoit introduit l'usage barbare d'enlever les Indiens pour en faire des esclaves : sur les réquisitions du commissaire du gouvernement, Lescalier, l'administration de Pondichéry prit des mesures pour proscrire cet odieux commerce.

On reconnoît cet esprit & ces vues dans l'ouvrage sur notre colonie de la Guiane, dont j'ai aussi l'honneur de faire hommage au Conseil.

Les ressources de cette possession, sa prospérité éventuelle, sont développées sous les vrais rapports de la Guiane avec

la France, d'après ſes productions, le produit de nos arts, & les malheurs attachés aux vieilles ſociétés.

Ces divers écrits du citoyen Leſcalier ont été entrepris & finis en parcourant la carrière de fonctions importantes confiées par le gouvernement.

Le Dictionnaire des termes de marine anglais & français étoit à l'impreſſion, lorſque le nouveau ſyſtême des poids & meſures a fixé l'attention des ſavans de l'Europe, en donnant aux ſciences un nouvel idiome.

Il n'étoit plus temps de changer tous les calculs; les plus importans ſont traités dans un ſupplément avec la préciſion la plus ſcrupuleuſe.

La différence entre les deux ſyſtêmes ſe trouve tout au plus de la ſixième partie d'une ligne pour les opérations d'étendue, & d'un quart d'once dans les objets de peſanteur, tels que les ancres & les canons.

Le projet d'un nouveau loch eſt traité dans toutes les combinaiſons qui réduiſent ſouvent les ſciences à la plus ſimple opération de mécaniſme.

La nouvelle diviſion du temps concourt avec l'étendue; le degré terreſtre ſubit la même ſubdiviſion; la durée de l'ampoulette eſt adaptée à ces deux procédés, qui ont coûté tant de veilles & tant de recherches.

La reconnoiſſance du citoyen Leſcalier ne lui permet pas de taire que le citoyen Borda de l'Inſtitut national a été ſon guide dans cette dernière opération. Son utilité générale & pratique eſt ſoumiſe au changement abſolu des cartes & plans de la marine & des inſtructions nautiques, d'après le nouveau mode des poids & meſures.

Ce changement, qui entraînera du temps & des dépenſes, eſt l'objet des méditations des protecteurs & des amis des ſciences appliquées à la perfection de la navigation.

Mais auſſi faut-il convenir qu'il en eſt de l'étude des ſciences dans la marine comme de l'art de gouverner les Etats. Ceux qui inſtruiſent & qui dirigent doivent être en petit nombre, comparativement à la multitude des agens : ſi

parmi eux il se trouve des hommes à qui la nature ait donné le germe du génie, il se développera bientôt dans un gouvernement qui doit la préférence au mérite & au dévouement à la patrie.

Le citoyen Lescalier, réuni à un ancien ami, Pléville-le-Pelley, dont il partagea les travaux, vient de partir pour une mission importante. Tous deux justifieront la confiance du Directoire; tous deux inspireront l'amour de la République parmi les peuples que lui a soumis la victoire.

Dépositaire des vœux de l'amitié, je réclame la mention des hommages au procès-verbal, & l'envoi du Dictionnaire du citoyen Lescalier & de ses réflexions sur Cayenne à la bibliothèque du Corps législatif.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 7.